

<http://www.solidaires-meteo.org/CTSS-DIROI-du-21-juin-2018.html>



CTSS DIROI du 21 juin 2018

- Sections locales - La Réunion - CTSS DIROI -

Date de mise en ligne : mercredi 11 juillet 2018

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Ont siégé pour Solidaires : Ludovic Carré, Christophe Perrier, Christophe Tanguy, Denis Roy en qualité d'expert prévisionniste.

On notera l'absence de représentant CFDT.

Dispositif d'astreinte des prévisionnistes Cyclones amont pour l'activation des vacances de nuit :

Le document de travail présenté est jugé peu clair, il ne comporte en outre aucune simulation. DIROI/D annonce la constitution d'un groupe de travail composé de l'équipe CMRS et ADM/D, sa mission sera de présenter un nouveau document au prochain CTSS, en examinant plus attentivement les aspects RH.

Le texte est retiré du vote.

Renforcement provisoire de la fonction MPF par deux postes TSM rattachés à MPF

Il s'agit d'officialiser la situation des collègues « sortis » du service permanent du tour prévi suite à leur dispense de nuit. Solidaires fait remarquer que suite à ces mouvements, l'effectif de la prévi se trouve réduit d'un agent.

Vote : 4 absentions

Point sur l'expérimentation de la nouvelle organisation des vacances de la division Prévision

La fermeture de la station de Gillot prévue le 2 juillet prochain entraîne une réorganisation des vacances de jour du service Prévision.

Trois expérimentations ont été réalisées à ce jour. Les 2 expérimentations en mode « 4 prévis haute saison » PCA, PCE, PME, PIC sont jugées concluantes par nos collègues prévisionnistes. Par contre, le fonctionnement en mode « 3 prévis basse saison » : pas de PIC de mai à septembre, semble nécessiter une évolution. Les collègues pointent une fiche de tâches trop chargée et trop hétéroclite notamment en début de vacation. Ils jugent par ailleurs insuffisante l'unique journée d'expérimentation. Les OS demandent le report à une date ultérieure du passage à 3 prévis et la mise en place de nouvelles journées tests. DIROI/D répond favorablement en annonçant un fonctionnement à 4 prévis dès le 3 juillet et l'organisation de nouvelles journées d'expérimentation du mode « 3 prévis » dans la période.

Petit lexique pour les non-initiés :

- ▶ PCA (Prévisionniste Cyclone Amont), vacation de 6h30 à 16h45, avec astreinte la nuit suivante ;
- ▶ PCE (Prévisionniste Courte Echéance), vacation de 5h45 à 17h45 ; l'ancienne appellation était Média (PLJo sur Pégase) ;
- ▶ PME (Prévisionniste Moyenne Echéance), vacation de jour de 7h00 à 19h15, vacation de nuit de 19h00 à 7h15 ; l'ancienne appellation était Marine (PRGj sur Pégase) ;
- ▶ PIC (Prévisionniste Immédiat et Conseil), vacation de 5h45 à 17h45.

Points concernant Mayotte (demande Solidaires)

Convention avec les hôteliers

ADM/D indique que des négociations avec des professionnels de la place sont en phase d'aboutir.

Parallèlement, demande sera faite auprès du CA pour le passage du remboursement des frais de 60 à 90 Euros par

nuitée pour les missions à Mayotte.

Participation aux frais de barge

Stand by pour l'instant, les conditions proposées, 650 Euros l'abonnement mensuel, étant inacceptables.

Avancement des travaux de réfection de la station

Obtention d'un budget de 50 kEuros pour les travaux de réfections. Seulement, il faut une autorisation de travaux, qui peine à venir car l'antenne météo de Mayotte occupe le rez de chaussée du bâtiment, sans titre. Cela pose actuellement problème pour mener à bien les actions souhaitées. Il est donc nécessaire de régulariser cette situation avec la DGAC, avant de statuer sur les actions de réfection du bâtiment.

Mis en sommeil pendant les récentes grèves, le projet de déménagement à repris de la vigueur. Le futur NBT (Nouveau Bâtiment Technique), programme mené par la DGAC associant Météo France et la BGTA ne verra malheureusement pas le jour avant 2023/2024.

En attendant, plusieurs solutions de repli sont à l'étude pour répondre aux problèmes les plus urgents.

Plusieurs plans de contingence possible :

Plan A : location d'un local. Trop cher et médiocre en termes de qualité des infrastructures.

Plan B : transformer une partie du terrain de la villa du chef de la station pour créer un espace « cuisine - espace de vie » et éventuellement l'atelier de la maintenance.

Achat d' un véhicule de service pour le futur TSI

La dotation en véhicules de service est fixée par DIR. Augmenter le nombre de véhicules à Mayotte entraînerait donc la diminution du parc de la Réunion. On se dirigerait vers d'autres solutions telles que la mutualisation avec la DGAC ou la location.

Conversion de spécialité (TSE vers TSI)

Le processus suit son cours, formation de qualification à l'étude à l'ENM.

Fonctionnement à 2 adjoints

DIROI/D estime qu'il est encore un peu tôt pour évaluer ce nouveau fonctionnement mis en place très récemment.